

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL
D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 39/2026

« Travaux d'élargissement et de renforcement de la liaison routière au niveau du douar El Brij sur une longueur de 2,55 Km C.T Ahl Ramel- Province de Taroudant-».

- ❖ Maître d'ouvrage : Région Souss Massa.
- ❖ Date d'ouverture des plis : lundi 20 juillet 2026 à 10 h 00 min
- ❖ Lieu d'ouverture des plis : Siège du Conseil Régional Souss Massa
- ❖ Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Français : Le Matin : n° 18508 du 24/06/2026
 - Arabe : Assahara Almaghribia : n° 12441 du 24/06/2026
 - Et au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma en date du 24 juin 2026.

Liste des concurrents qui ont soumissionné électroniquement à savoir :

- Société S3ACT
- Société SOMATRAC MATERIAUX
- Société AMASSIN C L B
- Groupement : ENTREPRISE EPIC DES TRAVAUX DIVERS SARL ET SOCIETE AMHARA PROJET SARL
- Société DYNAMIQUE MATERIAUX
- Groupement : Société SODICHN-SARL AU et Société MASSO TRAV SARL AU
- Groupement : Société TRACONSABRI SAR Let Société ARTIFIELD SARL
- Société BATIMENT ROUTIER DU SUD
- Société AREHAL TRAVAUX
- Société EL GHADOUINI TRAVAUX
- Société OUED AWRA
- Société GENERAL CIVIL ENGINEERING SERVICES SARL
- Groupement : Société GENERALE DES ROUTES MAROCAINES SARL et Société SGTRA SARL
- Société SOGUAMAC
- Groupement : Société MSA ROUTIER SARL et Société GTR SUD EST SARL
- Société BNMOUH
- Groupement : Société ECOMA TRA SUD SARL et Société SOMSO SARL
- Groupement : SOCIETE RUTRAVEC SARL et Société ERATEN SARL
- Société STAR DRAA
- Société ADRAR TERRASSEMENT
- Société SHTR

❖ Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs, techniques :

- Groupement : SOCIETE RUTRAVEC SARL et Société ERATEN SARL

❖ Liste des concurrents admissibles sans réserve :

- Société S3ACT
- Société SOMATRAC MATERIAUX
- Société AMASSIN C L B
- Groupement : ENTREPRISE EPIC DES TRAVAUX DIVERS SARL ET SOCIETE AMHARA PROJET SARL
- Société DYNAMIQUE MATERIAUX
- Groupement : Société SODICHN-SARL AU et Société MASSO TRAV SARL AU
- Groupement : Société TRACONSABRI SAR Let Société ARTIFIELD SARL
- Société BATIMENT ROUTIER DU SUD
- Société AREHAL TRAVAUX
- Société EL GHADOUINI TRAVAUX
- Société OUED AWRA
- Société GENERAL CIVIL ENGINEERING SERVICES SARL
- Groupement : Société GENERALE DES ROUTES MAROCAINES SARL et Société SGTRA SARL
- Société SOGUAMAC
- Groupement : Société MSA ROUTIER SARL et Société GTR SUD EST SARL
- Société BNMOUH
- Groupement : Société ECOMA TRA SUD SARL et Société SOMSO SARL
- Société STAR DRAA
- Société ADRAR TERRASSEMENT
- Société SHTR

Liste des concurrents admissibles avec réserves : Néant

❖ Montant de l'acte d'engagement du soumissionnaire :

NOM DU CONCURRENT	Montant de l'acte d'engagement En DHS TTC
▪ Société S3ACT	3 423 456,00
▪ Société SOMATRAC MATERIAUX	2 857 586,40
▪ Société AMASSIN C L B	2 877 420,00
▪ Groupement : ENTREPRISE EPIC DES TRAVAUX DIVERS SARL ET SOCIETE AMHARA PROJET SARL	2 868 028,80
▪ Société DYNAMIQUE MATERIAUX	2 860 800,00
▪ Groupement : Société SODICHN-SARL AU et Société MASSO TRAV SARL AU	2 862 411,60
▪ Groupement : Société TRACONSABRI SAR Let Société ARTIFIELD SARL	2 868 324,00
▪ Société BATIMENT ROUTIER DU SUD	2 864 436,00
▪ Société AREHAL TRAVAUX	2 861 444,40
▪ Société EL GHADOUINI TRAVAUX	2 861 133,60

▪ Société OUED AWRA	2 864 904,00
▪ Société GENERAL CIVIL ENGINEERING SERVICES SARL	2 882 515,20
▪ Groupement : Société GENERALE DES ROUTES MAROCAINES SARL et Société SGTRA SARL	2 877 204,00
▪ Société SOGUAMAC	2 863 092,00
▪ Groupement : Société MSA ROUTIER SARL et Société GTR SUD EST SARL	2 862 974,40
▪ Société BNMOUH	2 885 433,60
▪ Groupement : Société ECOMA TRA SUD SARL et Société SOMSO SARL	2 867 486,40
▪ Société STAR DRAA	3 067 044,00
▪ Société ADRAR TERRASSEMENT	2 866 833,60
▪ Société SHTR	2 867 470,80

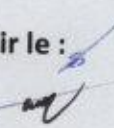
Liste des soumissionnaires écartés :

- Société SOMATRAC MATERIAUX

❖ Soumissionnaire retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement
▪ Société AMASSIN C L B	2 877 420,00

❖ Justification du choix de l'attributaire : Offre jugée économiquement la plus avantageuse.

Fait à Agadir le : 

Le Président du Conseil
Régional Souss Massa

Signé: KARIM ACHENGLI 